

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Avis de vacance d'emplois de direction dans les établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière

NOR : ETSN1203616V

Emplois de directeurs ou directrices adjoint(e)s dans les établissements publics de santé, proposés aux directeurs ou directrices d'hôpital de classe normale ou hors classe :

- centre hospitalier de Bergerac (Dordogne), un emploi « chargé(e) des achats, du développement durable et de la logistique » ;
- centre hospitalier Le Valmont à Montéluçon (Drôme), un emploi « chargé(e) des services techniques, logistiques et des travaux » ;
- centre hospitalier de Dax-Côte d'Argent (Landes), un emploi « chargé(e) des affaires générales, de la qualité, de la gestion des risques et des relations avec les usagers » ;
- centre hospitalier François Tosquelles à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), un emploi « chargé(e) des affaires générales » ;
- centre hospitalier de Cholet (Maine-et-Loire), un emploi « chargé(e) des relations avec les usagers, de la stratégie, des affaires générales et de la communication » ;
- centre hospitalier universitaire et maternité régionale de Nancy (Meurthe-et-Moselle), un emploi « directeur(trice) adjoint(e), directeur(trice) du site des hôpitaux urbains et directeur(trice) référent(e) de pôle » ;
- groupe hospitalier public du sud de l'Oise à Creil (Oise), un emploi « directeur(trice) délégué(e) de site » ;
- centre hospitalier de Perpignan (Pyrénées-Orientales), un emploi « chargé(e) des ressources humaines et des organisations » ;
- centre hospitalier de Versailles (Yvelines), un emploi « chargé(e) des achats et de la logistique ».
- centre hospitalier universitaire de Poitiers et centre hospitalier de Lusignan (Vienne), deux emplois :
 1. « chargé(e) des affaires médicales » et/ou « chargé(e) de la recherche et de l'innovation » ;
 2. « directeur(trice) adjoint(e), directeur(trice) du site de Montmorillon ».

*
* *

Peuvent faire acte de candidature :

- les personnels de direction titulaires de classe normale et hors classe ;
- les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2012 de personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 (arrêté du 15 décembre 2011) ;
- les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou un cadre d'emploi d'un niveau comparable au sens des dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique.

Les candidatures, regroupées sur une seule lettre, si elles sont multiples, et établies en double exemplaire (dont un exemplaire revêtant le visa du supérieur hiérarchique), doivent être adressées, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante : Centre national de gestion, département de gestion des directeurs, Le Ponant B, 21, rue Leblanc, 75737 Paris Cedex 15.

Les candidats aux emplois de directeur adjoint doivent également adresser leur candidature, accompagnée de leur *curriculum vitae* et de leurs trois dernières fiches d'évaluation, aux chefs des établissements de santé où ils sont candidats.

De même, toute demande de communication de fiche de poste devra être effectuée par l'intéressé(e) auprès de l'établissement de santé concerné.